

ENQUETE DE CONJONCTURE

La santé économique et l'emploi dans les TPE - PME au début de l'été 2022

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Situation économique

- **Au 1^{er} semestre 2022, l'avis des dirigeants de TPE-PME est plutôt favorable quant à l'évolution de la situation globale de leur entreprise.** 37 % d'entre eux constatent une amélioration par rapport au semestre précédent, quand 22 % observent au contraire une dégradation. **Les prévisions pour le 2^e semestre sont plus pessimistes**, puisqu'ils ne sont plus que 27 % à anticiper une amélioration de la situation de leur entreprise par rapport au semestre précédent. En cause, un recul du chiffre d'affaires pour 31 % des entreprises et une baisse du taux de marge pour 44 % d'entre elles. De fait, la moitié des chefs d'entreprise interrogés disent ne pas avoir investi au 1^{er} semestre et ne pas souhaiter le faire au 2nd semestre.
- **58 % des dirigeants ont eu recours au prêt garanti par l'Etat. Parmi ceux-ci, 84 % considèrent que leur entreprise a la capacité à honorer les échéances de remboursement, soit davantage que dans l'enquête CPME de décembre 2021 (71 %).** Aussi, seul un chef d'entreprise sur deux (55 %) affirme connaître le dispositif permettant de solliciter la médiation du crédit pour un allongement de la période de remboursement. Ce dispositif est d'ailleurs perfectible puisque 47% de ceux qui le connaissent le jugent inopérant.
- **93 % des dirigeants interrogés sont impactés par la hausse des prix de leurs fournisseurs** (y compris pour leurs factures énergétiques). Et 77 % d'entre eux ont le sentiment que leurs fournisseurs profitent de la situation pour augmenter leurs prix sans justification. Un tiers des entreprises impactées indiquent que l'inflation a pour effet d'augmenter leur prix de revient de plus de 10 %. En parallèle, 30 % des chefs d'entreprise déclarent ne pas reporter la hausse du prix de revient sur leurs prix de vente, principalement par crainte de la réaction de leurs clients.
- **Face à ce fléau, plus d'un dirigeant sur deux (59 %) indique avoir limité sa consommation d'énergie en réponse à la hausse des prix.** L'abandon des énergies fossiles n'est toutefois pas envisageable pour 88 % des dirigeants sondés, soit en raison d'une absence d'alternative, soit car ces alternatives sont inaccessibles (prix, délais).

Situation de l'emploi

- 51 % des dirigeants interrogés cherchent actuellement à embaucher. Or, **94 % d'entre eux rencontrent des difficultés à recruter le bon profil**. La première raison évoquée est l'absence de candidats (74 %), devant le manque de compétences (47 %).
- **Cette problématique est d'autant plus aiguë qu'un dirigeant sur quatre (24 %) est confronté à un turn-over important** dont les principales raisons sont le souhait des salariés de se consacrer à autre chose qu'à leur vie professionnelle (53 %) et l'envie de changer de secteur d'activité (51 %). Trois dirigeants sur dix confrontés à un turn-over important l'expliquent aussi par le départ des salariés chez un concurrent proposant de meilleures conditions.
- **Catégoriques sur le système actuel d'indemnisation des chômeurs, 84 % des chefs d'entreprise estiment qu'il est nécessaire de réformer ce système via l'assurance chômage.**
- Pour parer à ces difficultés, **les dirigeants sont nombreux à augmenter les salaires en 2022 (65 %)**. Les dirigeants qui n'y procèdent pas déclarent que le manque de capacité de l'entreprise en est la cause principale. Par ailleurs, plus d'un dirigeant sur deux (58 %) déclarent vouloir augmenter leurs salariés d'ici la fin de l'année, du fait de l'inflation (qu'ils l'aient déjà fait ou non au cours de l'année).
- Autres solutions éprouvées dans les PME, en 2022, **36 % des chefs d'entreprise interrogés ont eu recours à au moins un autre mode de rémunération** (intéressement, participation, épargne salariale) et 15 % songent à le faire dans l'année. Par ailleurs, **deux dirigeants de TPE-PME sur trois (68 %) déclarent avoir versé récemment des primes à leurs salariés** (49 % pour des primes individuelles et 41 % pour des primes collectives PEPA).
- En revanche, **une majorité de dirigeants (71 %) n'est pas favorable à la mise en place d'un dividende salarié** qui prévoit un mécanisme obligatoire de partage de la valeur, et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise.

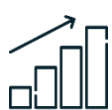
EMPLOI : D'IMPORTANTES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

- **Recrutement de nouveaux salariés**



51 % des dirigeants interrogés cherchent à embaucher.

Parmi ces dirigeants cherchant à recruter (soit 51 % du panel interrogé) :



94 %

éprouvent des difficultés à recruter le bon profil. L'absence de candidats est la première raison évoquée (74 %) devant le manque de compétences (47 %).

▪ **Maintien des salariés existants**



24 %

des dirigeants interrogés ayant au moins un salarié dans leur entreprise, sont confrontés à un turn-over important.

Les principales raisons de ce turn-over (plusieurs réponses possibles) :



Souhait des salariés de se consacrer à autre chose qu'à leur vie professionnelle

53 %



Souhait des salariés de changer de secteur d'activité

51 %



Souhait des salariés d'aller travailler chez un concurrent plus offrant

30 %



Souhait des salariés de créer leur activité

16 %

▪ **Opinion sur le système actuel d'indemnisation des chômeurs**



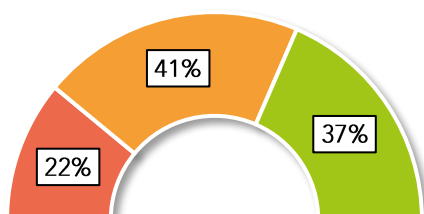
84 %

des dirigeants interrogés estiment qu'il est nécessaire de réformer le système actuel d'indemnisation via l'assurance chômage.

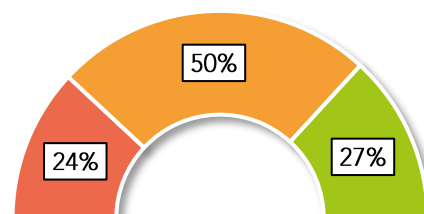
SITUATION ECONOMIQUE : DES CRAINTES POUR LES MOIS A VENIR

- Evolution de la situation globale (activité, trésorerie, etc.) :

Au 1^{er} semestre 2022
(par rapport au 2nd semestre 2021)



Au 2nd semestre 2022
(par rapport au 1^{er} semestre 2022)



■ Amélioration ■ Stagnation ■ Dégradation

Lecture (graphique de gauche) : 22 % des entreprises interrogées font état d'une dégradation de la situation globale de leur entreprise au premier semestre 2022 par rapport au second semestre 2021.

- Evolution des principaux indicateurs économiques au 2nd semestre 2022 :

Chiffre d'affaires



31 % des entreprises interrogées s'attendent à une baisse de leur chiffre d'affaires au 2nd semestre 2022.

Taux de marge



44 % des entreprises interrogées estiment que leur taux de marge diminuera au 2nd semestre 2022.

- Investissement des entreprises

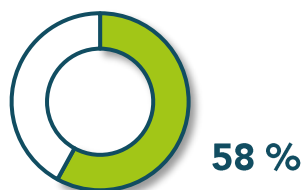


des dirigeants indiquent ne pas avoir investi au 1^{er} semestre 2022 et ne pas souhaiter le faire au 2nd semestre.

- 57 % pour les dirigeants considérant que l'endettement de leur entreprise est trop élevé.

REMBOURSEMENT DU PGE : UNE AMELIORATION QUI DEMEURE FRAGILE

- **Recours des entreprises au prêt garanti par l'Etat (PGE)**



Plus de la moitié des entreprises interrogées (58 %) ont bénéficié d'un PGE.

- **Les conditions de remboursement du PGE**

Pour les dirigeants ayant eu recours au PGE (soit 58 % du panel interrogé) :



84 %

considèrent que leur entreprise a la capacité à honorer les échéances de remboursement.

► 71 % dans l'enquête CPME de décembre 2021.



55 %

disent connaître le dispositif permettant de solliciter la médiation du crédit pour un allongement de la période de remboursement.

Du fait de la mise en défaut de l'entreprise qui le sollicite, le dispositif est jugé inopérant par 47 % des entreprises qui le connaissent.

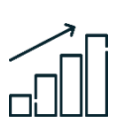
INFLATION : UN FORT IMPACT SUR LES ENTREPRISES

- **Impact de la hausse des prix sur les entreprises :**



93 % des entreprises interrogées signalent être impactées par une augmentation des prix de la part de leurs fournisseurs (y compris énergie).

Parmi ces entreprises impactées :



33 %

déclarent que cette hausse a entraîné une augmentation du prix de revient de plus de 10 %.

▪ **Report de la hausse des prix sur les prix de vente :**



30 %

des dirigeants interrogés ne reportent pas la hausse du prix de revient sur leurs prix de vente.

Les principales raisons du non-report :



Crainte de la réaction des clients

61 %



Entreprise liée par contrats

32 %



Espoir de gagner des parts de marché

7 %

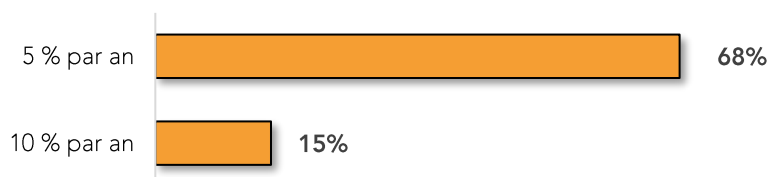
▪ **Opinion des dirigeants sur la hausse de prix pratiquée par les fournisseurs :**



77 %

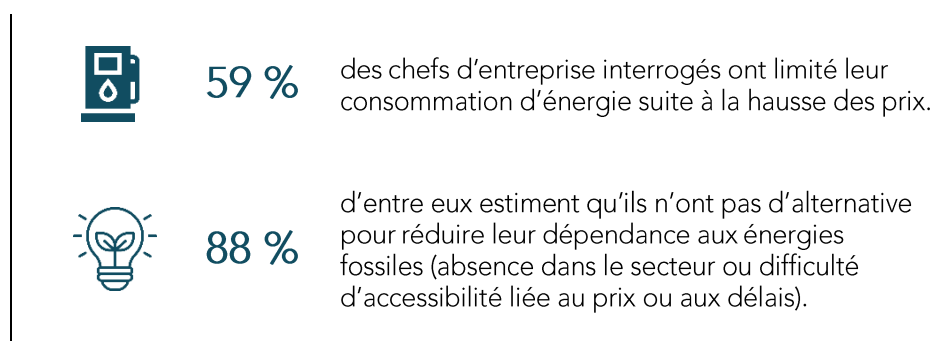
des dirigeants interrogés ont le sentiment que leurs fournisseurs profitent de la situation actuelle pour augmenter leurs prix sans justification.

▪ **Capacité des entreprises à adapter leur modèle économique avec une inflation durable de :**



Lecture : 68 % des entreprises interrogées estiment être capable d'adapter leur modèle économique avec une inflation durable de 5 % par an.

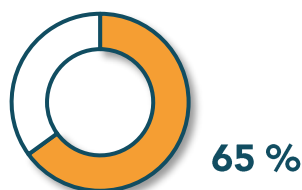
- **Capacité des entreprises à sortir des énergies fossiles :**



DE NOMBREUSES AUGMENTATIONS DE SALAIRES & UNE UTILISATION VARIABLE DES MECANISMES DE PARTAGE DE VALEUR

Seules les entreprises employant au moins un salarié ont été interrogées.

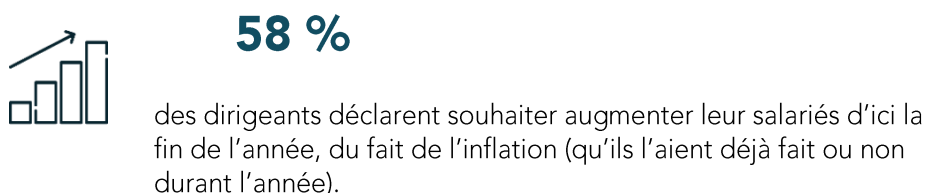
- **Augmentations de salaires déjà effectives depuis le début d'année**



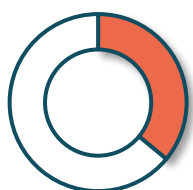
Deux dirigeants interrogés sur trois (65 %) ont augmenté les salaires dans leur entreprise en 2022 et 40 % l'ont fait à l'ensemble des salariés.

- ▶ Parmi les entreprises n'ayant pas augmenté les salaires, dans 78 % des cas, le dirigeant l'explique par le manque de capacités de l'entreprise.

- **Nouvelles augmentations prévues en 2022**



▪ Autres modes de rémunération



36 % des dirigeants interrogés ont mis en place au moins un autre mode de rémunération : intéressement, participation, épargne salariale.

► 15 % songent à le faire en 2022.

68 % des dirigeants indiquent avoir récemment versé une prime.



Dans le détail, **49 %** des chefs d'entreprise ont versé des primes individuelles et **41 %** ont versé des primes collectives PEPA (dite prime « Macron »), sachant que le dirigeant peut verser les deux primes.

▪ Mise en place d'un dividende salarié avec mécanisme obligatoire de partage de la valeur



71 %

des dirigeants de TPE-PME ne sont pas favorables à la mise en place d'un dividende salarié prévoyant un mécanisme obligatoire de partage de la valeur, quelle que soit la taille de l'entreprise.

METHODOLOGIE



Étude basée sur 2.362 **réponses** de dirigeants de TPE-PME
Les résultats de cette enquête sont définis sur la base de réponses volontaires. Un redressement des résultats par secteurs a été réalisé.



L'échantillon a été interrogé via l'envoi d'un questionnaire en ligne auprès des adhérents de la CPME.



L'enquête s'est déroulée du 16 juin au 12 juillet 2022.

Icones réalisées par Freepik de www.flaticon.com